

Original

Décret n° 2001-70 du 31 janvier 2001
portant nomination du Directeur des
Sports du Ministère des Sports et Loisirs

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur rapport de la Ministre des Sports et Loisirs,

- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n° 2001-42 du 24 janvier 2001 portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2000-795 du 02 novembre 2000 portant attributions des membres du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2000-847 du 29 novembre 2000 portant organisation du Ministère des Sports ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

D E C R E T E :

Article 1 : Monsieur ALLA Yao François (Mle 155 668 J), Inspecteur de la Jeunesse et des Sports, classe principale, est nommé **Directeur des Sports**.

Article 2 : L'intéressé aura droit aux indemnités et avantages prévus par les textes en vigueur.

Article 3 : La Ministre des Sports et Loisirs, le Ministre du Travail, de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative et le Ministre de l'Economie et des Finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire.

Fait à Abidjan, le 31 janvier 2001

Copie certifiée conforme à l'original
Le Secrétaire Général du Gouvernement



[Handwritten signature of Laurent GBAGBO over the official seal]

Laurent GBAGBO

[Handwritten signature of F. TYEOULOU DYELA over a rectangular stamp]

F. TYEOULOU DYELA